

Je vous rappelle que la technologie au collège se poursuit en 2nde générale et technologique. Dans les enseignements communs (dispensés à tous les élèves) se trouve les Sciences Numériques et Technologie (1h30) et dans l'enseignement optionnel technologique, recommandés en fonction du projet d'orientation, au choix Sciences de l'Ingénieur (1h30) ou Création et Innovation Technologiques (1h30).

Sciences numériques et technologie, en 2de GT :

<http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Hauts-de-France/Amiens/Informations-metiers/Le-numerique-et-l-intelligence-artificielle/Sciences-numeriques-et-technologie-en-2de-GT>

Présentation des sciences de l'ingénieur :

<https://eduscol.education.fr/sti/formations/2nde-generale-et-technologique/2nde-generale-et-technologique-sciences-de-lingenieur-si>

Création et innovation technologiques :

<https://eduscol.education.fr/sti/formations/2nde-generale-et-technologique/2nde-generale-et-technologique-creation-et-innovation>